

## Carte des ERP déclarés accessibles dans l'Ad'AP

L'Agenda d'Accessibilité Programmée permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

L'Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Plus sur les Ad'AP sur [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

[Voir en plein écran](#)

25/03/2019

Mots-clés: [agenda d'accessibilité programmée](#), [Ad'AP](#), [handicap](#), [ERP](#)

---

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/democratie-participative/carte-des-erp-declares-accessibles-dans-ladap>